

L'Entente sur les tiers pays sûrs, la migration irrégulière et les droits des réfugiés : un défi pour la politique canadienne

Rapport exécutif

Zainab Abu Alrob* et John Shields**

Mars 2020



* Zainab Abu Alrob est candidate au doctorat, études politiques, Université Ryerson

** John Shields est professeur au département de politique et d'administration publique à l'Université Ryerson



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

Rapport exécutif

Cet article examine l'évolution actuelle des politiques concernant l'Entente sur les tiers pays sûrs (ETPS) entre le Canada et les États-Unis. En 2017 il y a eu un nombre sans précédent d'arrivées irrégulières à la frontière canado-américaine à des points où l'Entente ne s'applique pas. Cela a suscité des débats politiques sur une soi-disant « échappatoire » ainsi que l'accusation selon laquelle les demandeurs d'asile profitaient de passages non autorisés. Les efforts de récupérer le contrôle des migrations ont donné lieu à des politiques plus restrictives en matière d'asile et un climat plus froid à l'égard des réfugiés au Canada. Le gouvernement canadien a proposé des amendements à l'ETPS pour la moderniser, des compressions budgétaires dans les services aux réfugiés ainsi qu'un investissement important dans une stratégie frontalière dite plus « efficace » comme des solutions viables pour mitiger les implications du grand volume de demandes d'asile et les menaces perçues pour la résilience du système d'immigration canadien.

À l'heure actuelle il y a une contestation juridique contre la légalité de l'Entente sur les tiers pays sûrs devant la Cour fédérale du Canada. Une exploration des contestations historiques de cette entente montre les racines des controverses actuelles. On voit que la légitimité de l'ETPS a été contestée devant les tribunaux dès le début, en 2005. Les contestations s'appuient généralement sur des préoccupations relatives à l'état de la protection des réfugiés, spécifiquement aux États-Unis. À cette fin, cet article présente un aperçu historique de l'évolution de l'ETPS et des contestations juridiques et politiques, ainsi que les implications pour la protection des réfugiés. Dans ce contexte, on examine l'évolution actuelle des politiques sous l'administration Trump. Une analyse de la détérioration de la protection des réfugiés aux États-Unis révèle que la désignation continue de ce pays comme « sûr » compromet les objectifs de l'ETPS ainsi que les engagements étatiques au droit international et à la protection des réfugiés.

Des critiques soutiennent que sous l'administration Trump, les États-Unis ne sont pas sûrs pour les réfugiés et que donc l'ETPS ne peut plus fonctionner comme prévu. La modification ou l'annulation de l'ETPS ferait en sorte que le Canada respecte ses engagements à la protection des réfugiés et ses obligations selon le droit international. Cela réduirait aussi les incitations à la migration irrégulière et les coûts associés au traitement de grands volumes de demandes d'asile. Cependant, vu l'incertitude continue à propos de la politique d'immigration des États-Unis, on verrait aussi probablement une montée de demandes d'asile normales venant des États-Unis.

La hausse de la migration irrégulière de 2017 a attiré l'attention sur les enjeux significatifs du droit d'asile et la nécessité de stratégies efficaces pour mitiger les pressions exercées sur le

système d'asile canadien. Bien que ces stratégies visent à récupérer le contrôle de la migration, elles doivent avoir à leur cœur la protection des réfugiés et la préservation des obligations étatiques selon le droit international. La « crise » des migrants irréguliers pose des défis à la résilience du système d'immigration canadien, exerce des pressions sur les zones d'accueil urbaines et remet en question de nombreux aspects de la politique d'immigration. Il y a une montée de sentiments populistes de droite relatifs à l'immigration, ce qui nécessite des réponses progressistes plus fortes. Afin d'assurer une migration favorable à l'immigration, il faudra mieux comprendre des enjeux comme celui de l'ETPS et proposer des réformes basées sur les faits qui maintiennent les engagements du Canada envers les droits des réfugiés et qui favorisent des communautés résilientes.